



# LE KLAXON,

## LE JOURNAL DE LA CGT DES SALARIÉS DE L'AUTOMOBILE, ÉQUIPEMENTIERS ET SOUS-TRAITANTS.

### CGT Delphy

Une équipe de week-end a été mise en place, jusqu'à fin septembre pour faire face à une très forte augmentation de la charge de travail.

De plus des heures supplémentaires sont effectuées par chaque équipe.

Malgré cette situation, la Direction « invite » les salariés à quitter l'entreprise.

Pour **La CGT**, il y a urgence de changer de politique afin de pérenniser le site et d'améliorer les Conditions de Travail.

Cela passe par l'embauche en CDI des salariés actuellement en CDD ou en intérim.

### CDI intérimaire : précaire à vie !

La Direction de PSA se félicite d'avoir signé une convention avec le groupe Manpower pour que, d'ici 2017, cette entreprise de travail temporaire recrute 300 salariés sous contrat « CDI intérimaire » pour ses usines, dont 100 à Sochaux, d'ici fin 2015.

Pour PSA, le contrat « intérimaire à vie » ce ne sont que des avantages :

- Profiter d'une main d'œuvre exclusive et sous payée à durée illimitée.
- Ne pas avoir à embaucher en CDI « PSA », malgré le sous-effectif permanent.
- Continuer à se débarrasser de salariés sans savoir recours à un PSE légal.
- Ne plus avoir à respecter les quelques règles du travail en intérim (18 mois maximum, 1/3 temps...).

Pour les salariés qui vont être sous contrat « intérimaires à vie », c'est faire le même travail que les salariés en CDI PSA, avec l'impossibilité d'avoir les mêmes droits.

Pour **La CGT**, cette situation est la reconnaissance tacite par PSA qu'elle a besoin de travailleurs permanents.

Depuis des décennies, PSA utilise donc illégalement des milliers de salariés intérimaires qu'elle aurait dû embaucher en CDI depuis longtemps.

**La CGT revendique l'embauche de ces salariés en CDI « PSA » pour remplacer les départs en pré-retraite. Elle exige aussi l'embauche en CDI de tous les intérimaires présents sur le site.**

### Cooper Standard France.

Depuis le rachat par Cooper standard les effectifs non cessés de baisser à la Barre thomas. Malheureusement nous sommes habitués à ce désastre Puisque nous avons déjà vécu ça avec CF Gomma et Silver Point. Mais cette fois la situation est plus grave car les terrains de la Barre Thomas sont vendus et que les deux grands ateliers qui la constituent vont être démolis avec à la clef des suppressions d'emplois. La direction a annoncé 66 suppressions d'emplois dans la MOI et 61 transferts vers Vitré qui pourraient eux aussi se transformer en licenciements en cas de refus de mutation des salariés. Pour la MOD, la situation n'est guère plus enviable, car ce sont 311 salariés qui recevront un courrier pour leur mutation vers Vitré en tout début d'année prochaine, 200 postes sont à pourvoir dans cette catégorie d'emploi sur le site de Vitré.

Depuis le début du mois de juillet les organisations syndicales sont en négociation avec la direction sur le plan de licenciements qui débutera le 1er janvier 2016. La dernière réunion s'est déroulée le lundi 28 septembre. Au final, il devrait ne rester que 400 salariés (AVS, Siège social et bureau d'études) sur les 800 du site de Rennes et des bureaux en location.

L'avenir de Cooper Standard France est menacé du fait que Cooper US vient d'ouvrir deux usines en Espagne et vient de récupérer l'usine polonaise qui appartenait à Cooper Standard France.

## Pour La CGT, l'industrie automobile doit rester une activité industrielle importante sur notre département.

La situation économique de l'auto et de ses équipementiers va mieux (chiffre d'affaires et cotation en bourse en hausse).

Et malgré cette situation, la Direction de PSA continue sa politique de casse des emplois au nom de la compétitivité et du profit.

Pour La CGT, il y a urgence de changer de stratégie si nous voulons sauver le secteur automobile dans notre département.

### Pour cela, il faut :

- Que les aides apportées par les pouvoirs publics soient sous contrôle des membres des organisations syndicales afin de vérifier les engagements pouvoir public/PSA.

- Si PSA ne les respecte pas, il lui faudra rembourser.
- La mise en place d'un comité inter-entreprises avec le donneur d'ordre et les sous-traitants équipementiers.
- Que PSA s'investisse dans l'avenir et créer de nouvelles gammes.
- Travailler pour des véhicules et énergies du futur.

**Ensemble, écrivons et décidons un avenir au site de PSA Rennes La Janais pour tous les salariés du secteur automobile.**

### Le Groupe PSA, c'est cela :

- Chiffre d'Affaires : 28 904 M€ soit +6,9%.
- Résultat Opérationnel Courant : 1 424 Md€ en hausse de 1 037 Md€
- Position financière nette : 3,6 Md€
- Marge opérationnelle de la division automobile : 5%

### PSA RENNES, c'est :

**4782 EMPLOIS DETRUIITS** depuis 2007 et ça continue par les externalisations de services,

**0 EMBAUCHE** depuis des années malgré l'utilisation de l'argent public par dizaines de millions d'euros (C.i.c.e, compensation du chômage...)

Des millions d'heures de chômage organisées par la direction Psa depuis 2012

Ventes et locations de dizaines d'hectares...



# PSA Rennes La Janais

Externalisation sous-traitance, ventes d'activité et des salariés au forcing,  
dégradation des conditions de travail... et ça continue, encore et encore !!

PSA accélère sa politique qui consiste à se débarrasser d'activité qu'elle considère comme non rentable pour se concentrer sur le cœur de métier, la fabrication et diminuer soi-disant le coût du travail et faire baisser le prix de revient de fabrication par véhicule.

En effet, la sécurité incendie du Site (Pompiers) a été bradée, le mot n'est pas faible, à Sécuritas, société dont le moins disant social est avéré.

Une bonne partie de la Recherche et Développement est recentrée sur Vélisy, contraignant les salariés à suivre leur poste et détruisant tout pôle de recherche dédiés sur les sites industriels.

Au dernier Comité d'Entreprise, La Direction a annoncé le recentrage de l'activité roulage et analyse sur les sites de Vélisy, Sochaux et Vigo. 4 personnes du Site sont appelées à être mutées.

Le service support poste de travail (informatique) a été cédé Proservia. Pour ce dernier service, la Direction se retranche derrière l'application de l'Article L 1224-1 sur le transfert d'activités et de salariés vers une autre société. 4 salariés sont concernés.

Les salariés du service expédition et préparation des véhicules neufs sont prêtés à GEFCO par la signature par PSA d'une convention de mise à disposition. Cette convention sert de support à la signature d'un avenant au contrat de travail.

La CGT a pointé le danger que représente cet avenant pour les salariés. Signer c'est mettre le doigt dans un engrenage qui conduit à être vendu à Gefco.

8 n'ont pas signé sur 47 et 5 sont partis dans le cadre du l'accord DAEC (dispositif d'adéquation des emplois et des compétences).

Les ateliers proto et conception de ligne de Ferrage sont cédés à Ségula, autre société réputée pour des conditions sociales au ras des pâquerettes. Ce sont 62 salariés qui sont concernés et ont été mis devant le fait seulement quelques semaines avant les congés d'été, des salariés mis au pied du mur qui n'ont d'autres choix que Ségula ou la porte.

La Direction là aussi, applique stricto sensu l'Article L 1224-1 sorte de 49.3 du patron pour céder les salariés. La colère dans le groupe a tout de même fait reculer La Direction centrale sur quelques points : période d'essai de 3 ans chez Ségula avec possibilité de rétractation du salarié pendant 1 an et la possibilité de partir dans le cadre du DAEC.

Pour La CGT, les salariés doivent rester PSA avec les conditions PSA. Passer Ségula, c'est y perdre gros en terme d'avantage et peut être plus tard perdre son emploi. L'échéance de fin décembre arrive vite !

**Dernières infos** : Le 8 octobre, le comparatif, fait par la direction Psa, entre les conventions Métallurgie (Psa) et Syntec (segula) montre que le salarié de Psa Bixe/MI y perd au change.

Le 15 octobre la direction Psa informe que les salariés ne toucheront pas de prime pour partir, ils sont transférés à moindre frais ! Leur revendication à ce sujet n'a pas été prise en compte, ils partiront dans de mauvaises conditions financières !

Dernière attaque envers les salariés, le montage des planches de bord, les consoles dormants et les volets seront montés dorénavant par le fournisseur Faurécia directement sur le site de PSA.

48 salariés PSA y perdront leur poste, dont de nombreuses femmes qui ont pour certaines des restrictions médicales avec les difficultés de reclassement que cela engendra.

## Je me défends, je me syndique CGT

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

e- mail : .....

Bulletin à retourner à : UD CGT 31 boulevard du Portugal

CS 90837 35208 Rennes Cedex 2 Tél : 02.99.79.44.47. Fax : 02.99.79.22.59 ud35@cgt.fr



# Bretagne Ateliers

Bretagne Ateliers a communiqué son plan social le lundi 11 mai 2015 en annonçant un plan de « départs volontaires » de 80 salariés sur les 550 comptabilisés dans les effectifs.

Le Comité d'Entreprise du 23 septembre 2015 s'est prononcé à l'unanimité (9 voix sur 9) contre le projet de réorganisation pour motif économique.

**Aujourd'hui, La CGT demande que le PSE en cours soit abandonné.**

*Pourquoi ?*

- 1) Parce que Bretagne Ateliers va bénéficier de l'attribution d'un important marché lié aux bus électriques attribué au Groupe Bolloré. Ce marché lancé par la RATP et le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) doit permettre le maintien et le développement des compétences et savoir-faire. Quelle que soit la part de marché induite, il est indéniable que ce marché lié aux questions environnementales et nouvelles énergies, va connaître une croissance très significative.
- 2) Parce que le PSE en cours « ne permettra pas à Bretagne Ateliers de connaître une croissance de son activité diversifiée et profitable » et « qu'il s'agit plutôt d'un projet ayant

pour objectif de se séparer des travailleurs handicapés qui seraient aujourd'hui improductifs ou de les transférer vers les ESAT... »

**Abandon du PSE = encore plus de moyens pour les départs volontaires !**

Aujourd'hui, des salariés effectivement vieillissants ne souhaitent qu'une chose : profiter du PSE en cours pour partir de Bretagne Ateliers dans des conditions financières plus étoffées que d'ordinaire, en sachant que leur retraite sera très minime de par leurs salaires proches du SMIC après plusieurs années d'ancienneté.

La CGT propose la mise en place d'un accord permettant à ces salariés de partir dans des conditions largement améliorées en transférant le budget initial du PSE vers ces départs.

**La CGT et FO de Bretagnes Ateliers, appellent les salariés à se mobiliser le 8 octobre pour arrêter les plans de licenciements et de suppressions d'emplois, pérenniser les emplois et améliorer et les garanties collectives.**

**La CGT, la FSU, Solidaires avec les syndicats étudiants et lycéens de l'UNEF et la FIDL appellent à une journée interprofessionnelle d'action et de mobilisation le jeudi 8 octobre 2015.**

Rejoins par FO en Ille et Vilaine, cette action visait à faire entendre les revendications des salariés pour augmenter les salaires, arrêter les licenciements et les suppressions d'emplois, améliorer, les conditions de travail, abandonner les politiques d'austérité et les objectifs de remise en cause des droits collectifs et du Code du Travail.

**4 rassemblements ont eu lieu sur le département :  
RENNES, ST MALO, REDON et FOUGERES**

**700 manifestants à Rennes. 100 salariés, environ, ont débrayé à PSA La Janais pour de meilleures conditions de travail et pour l'arrêt des externalisations et suppressions de postes.**

CGT PCA Rennes La Janais Tel : 02 23 36 44 52 e.mail : [cgtcitroenlajanais@libertysurf.fr](mailto:cgtcitroenlajanais@libertysurf.fr)

Site internet : [cgtpsarennes.e-monsite.com](http://cgtpsarennes.e-monsite.com)